



Les premières fois du PAJMA

AFD

Premier projet Justice de l'AFD

Le PAJMA est le premier projet dans le domaine de la Justice financé par l'Agence Française de Développement à hauteur de cinq millions d'euros (5.000.000€) à Madagascar. Le Projet d'Appui à la Justice à Madagascar a débuté en 2019 et est financé à hauteur de 5 millions euros. L'objectif du projet est la restauration d'une justice impartiale, accessible, efficace, intègre, contribuant à l'Etat de droit.

MINJUS

Premier projet géré et piloté par le MINJUS

Le PAJMA est le premier projet dont le pilotage, la gestion et la coordination ont été confiés au Ministère de la Justice et non pas à une unité de gestion de projet. Le but de l'AFD étant de renforcer les capacités de pilotage de projet du Ministère de la Justice et d'assurer petit à petit l'autonomisation, la responsabilisation et l'efficacité de l'équipe projet.

Bénéficiaires

Le MINJUS : premier bénéficiaire du projet

Les premiers bénéficiaires du projet sont les différentes directions du Ministère de la Justice dont le personnel judiciaire et pénitentiaire. Les activités du projet consistent en des renforcements de capacité, des échanges avec les homologues de la Justice française, des développements d'outils de travail modernes, des dotations en équipement et matériels performants, des appuis aux missions de différentes directions bénéficiaires du Ministère...

Travaux

Premiers travaux du projet

Les travaux qui sont réalisés à la Maison Centrale de Manjakandriana sont les premiers travaux réalisés par le PAJMA. Le PAJMA financera plus de 1.800.000 EUR soit environ huit milliards Ar pour la réalisation de quatre travaux pour le Ministère de la Justice : électrification solaire de l'ENAP, adduction d'eau de l'ENAP et système de biogaz pour l'ENAP et les travaux ici à la MC Manjakandriana s'élevant à deux milliard Ar.

MC Manjakandriana

Premier établissement pénitentiaire pour femme

La MC de Manjakandriana est la première maison carcérale pour femme uniquement construite à Madagascar. Il sera procédé dans le cadre du PAJMA à la réhabilitation des infrastructures existantes et à l'extension des bâtiments afin d'en augmenter la capacité d'accueil.

ESSS

Premier projet géré et piloté par le MINJUS

Les travaux qui seront réalisés ici sont les premiers travaux prenant en considération les normes environnementales, sociales, santé et sécurité durant l'étude technique et architecturale sur les travaux, dans la procédure de sélection de l'entreprise adjudicataire et dans la phase proprement dite construction et de réalisation des travaux.